

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 33
Présents : 24
Votants : 32

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 13 novembre

Le Conseil Municipal de la Commune de LA TRINITÉ
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, salle du conseil municipal
sous la présidence de Monsieur Ladislav Polski, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal :
Envoyée le vendredi 7 novembre 2025

OBJET : DELIBERATION N°11 - Ouverture des commerces le dimanche pour l'année 2026 – avis du conseil municipal sur les dérogations accordées par monsieur le Maire

M. Ladislav Polski
Mme Rosalba Nicoletti-Dupuy
M. Didier David
Mme Emmanuelle Fernandez-Baravex
M. Stéphane Poulet
Mme Isabelle Depagneux-Segaud
M. Jean-Paul Genieys
Mme Chantal Carrié
Mme Marie-Pierre Parini
M. Jacques Bisch
M. Charlie Ferrero
Mme Noëlle Dyot-Gerardin
M. Alain Junguené
Mme Annabel Beccatini-Gesrel
Mme Fabienne Bermond
M. Christophe Bosio
M. Gilles Ugolini
Mme Sophie Bournot
Mme Marion Troyat
Mme Sabrina Missud-Guillet
M. Fabien Bonnafoux
Mme Isabelle Martello
Mme Annick Meynard
Mme Virginie Escalier

EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

M. Alain Brunetti représenté par M. Didier David
M. Maurice Bernardi représenté par Mme Fabienne Bermond
Mme Sylvie Daniel représentée par Mme Marie-Pierre Parini
M. Laurent Portelli représenté par M. Charlie Ferrero
Mme Audrey Bruno Giannini représentée par Mme Emmanuelle Fernandez-Baravex
M. Mohamed Abdelaziz Tafer représenté par M. Jacques Bisch
M. Didier Razafindralambo représenté par Mme Annick Meynard
M. Guy Ferrandez représenté par Mme Isabelle Martello

ABSENT(E)S :

M. Jean-Marie Fort

Secrétaire de séance : M. Christophe Bosio

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 novembre 2025

N° 11

Rapporteur : **MONSIEUR LE MAIRE**

Direction : **Direction des ressources et de l'administration générale**

Objet : **Ouverture des commerces le dimanche pour l'année 2026 - Avis du Conseil Municipal sur les dérogations accordées par Monsieur le Maire**

Domaine : **9 - Autres domaines de compétences - 9.1 Autres domaines de compétences des communes**

Mes chers collègues,

VU la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques,

VU le Code du Travail et notamment ses articles L.3132-26 et R.3132-21 portant sur l'obligation de consulter au préalable les organisations d'employeurs et des salariés, dans le cadre des dérogations dominicales,

VU la demande de dérogation au repos dominical de la société Auchan en date du 26 août 2025, adressée à Monsieur le Maire de LA TRINITE,

VU la demande de dérogation au repos dominical de la société ACTION LA TRINITE en date du 26 septembre 2025, adressée à Monsieur le Maire de LA TRINITE,

VU la demande de dérogation au repos dominical de la société MAXI ZOO en date du 3 octobre 2025, adressée à Monsieur le Maire de LA TRINITE,

VU les courriers en date du 22 octobre 2025, adressés par la commune aux organisations syndicales et aux employeurs conformément aux dispositions précitées,

VU le courrier de Monsieur le Maire de LA TRINITE, en date du 22 octobre 2025, adressé à Monsieur Christian ESTROSI, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, sollicitant l'avis du conseil métropolitain,

CONSIDERANT que le nombre maximum de dérogations dominicales autorisées pour une année est de douze jours,

CONSIDERANT que le nombre de jours de dérogations sollicitées est de 6 par la société Auchan, 6 pour la société MAXI ZOO et de 5 pour la société ACTION La Trinité,

CONSIDERANT qu'un arrêté municipal fixant les jours d'ouvertures dominicales accordées pour l'année 2026 doit être pris avant le 31 décembre 2025,

CONSIDERANT qu'au préalable à la prise de cet arrêté municipal, une consultation préalable de l'organe délibérant de la commune est requise,

CONSIDERANT qu'il convient de distinguer les activités à prédominance alimentaire, des autres activités.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **Approuve** pour les commerces de détail, la liste des dimanches fixés dans le cadre des dérogations dominicales pour l'année 2026, sur le territoire communal sous réserve de la conformité à la réglementation départementale, comme suit :

COMMERCE DE DETAIL A PREDOMINANCE ALIMENTAIRE	AUTRES BRANCHES COMMERCIALES (équipement de la personne, du ménage et du foyer, culture, cadeaux, loisirs...)
01 novembre 2026	01 novembre 2026
29 novembre 2026	29 novembre 2026
6 décembre 2026	6 décembre 2026
13 décembre 2026	13 décembre 2026
20 décembre 2026	20 décembre 2026
27 décembre 2026	27 décembre 2026

- **Autorise** Monsieur le Maire, ou l'un de ses représentants, à engager toutes les formalités administratives requises liées à cette décision.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits,

Suivent les signatures,

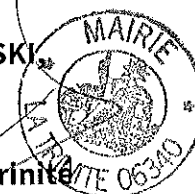
Christophe BOSIO,

Secrétaire de séance

Pour expédition conforme

Ladislav POLSKI,

Maire de La Trinité



Vote du Conseil : **Pour : 32**

Contre : 0

Abstention : 0